
**AVIS AUX PORTEURS DE PARTS DU FONDS
AXA INDICE USA (A-C FR0000436438, A-D FR0000436446 et S FR0010914556)
FONDS COMMUN DE PLACEMENT DE DROIT FRANÇAIS**

Puteaux, le 7 Octobre 2022.

Madame, Monsieur, Chers Clients,

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à notre gestion et sommes heureux de vous compter parmi les porteurs de parts du Fonds Commun de Placement (ci-après les « FCP »), nommé ci-dessus.

A compter du 12 octobre 2022 (date de prise d'effet), les prospectus des FCP cités et les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur (« DICIs ») tiendront compte d'une nouvelle précision concernant la périodicité de calcul de la valeur liquidative. En effet seront pris dorénavant en compte les jours fériés légaux en France et aux Etats-Unis ainsi que les jours de fermeture de la Bourse de New-York.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce changement ne constitue pas une mutation et ne requiert pas, en conséquence, ni l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») ni une action spécifique de votre part. **Il est précisé que la stratégie d'investissement de chaque FCP reste la même et que leur objectif de gestion recherché par nos équipes de gestion n'est pas modifié.**

Nous attirons votre attention sur le fait que l'ensemble de la documentation réglementaire sera disponible sur simple demande auprès de :

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS

Tour Majunga – La Défense 9 –
6 place de la Pyramide
92908 PARIS – La Défense Cedex

et publié sur notre site internet à l'adresse suivante : www.axa-im.fr à compter du 12 octobre prochain.

Nous vous invitons à prendre contact avec votre correspondant habituel pour vous donner toutes les informations complémentaires que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Clients, l'expression de nos sincères salutations

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS